

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 244**13 février 2002****SOMMAIRE**

distribution saint-paul s.a., Luxembourg	11671	Major International S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	11688
Fuchs & Associés Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	11672	Mari S.A., Luxembourg	11687
Fuchs & Associés Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	11674	Marzoli International S.A., Luxembourg	11689
Hair 3, S.à r.l., Dommeldange	11667	MCT, S.à r.l., Luxembourg	11690
Hair 3, S.à r.l., Dommeldange	11669	Menuiserie Ronkar, S.à r.l., Luxembourg	11691
Immobilière Daniel Beck, S.à r.l., Weiler-la-Tour	11669	Metameco S.A., Luxembourg	11692
Immobilière Daniel Beck, S.à r.l., Weiler-la-Tour	11670	Models Unlimited S.A., Luxembourg	11693
Immoceci S.A., Luxembourg	11671	Models Unlimited S.A., Luxembourg	11693
J.F.B. Investissements S.A., Luxembourg	11670	Models Unlimited S.A., Luxembourg	11693
Jupiter Investments S.A., Luxembourg	11672	Models Unlimited S.A., Luxembourg	11693
Kalixo Luxembourg International S.A., Luxembourg	11674	Mondial Forni International S.A., Luxembourg	11692
Kihn S.A., Rumelange	11677	Mondo Luxembourg S.A., Foetz	11692
Kodesh S.A., Luxembourg	11677	Mosella Consult, G.m.b.H., Luxembourg	11694
Kodesh S.A., Luxembourg	11678	Motorway-Luxembourg S.A., Luxembourg	11694
Kubis Software S.A., Luxembourg	11678	Murilux Holding S.A., Strassen	11695
Kubis Software S.A., Luxembourg	11678	Nevada Investments S.A., Luxembourg	11696
Leaf Tobacco Associates International S.A., Luxembourg-Kirchberg	11679	New Comptaplus S.A., Hagen	11676
Lencor Investment S.A., Luxembourg	11679	Nimax, S.à r.l., Luxembourg	11697
Lercom S.A., Luxembourg	11680	Nouvelle Optilux, S.à r.l., Bertrange	11692
Librairies Réunies S.A., Luxembourg	11681	Oder Land Holding S.A.	11685
Librairies Réunies S.A., Luxembourg	11681	Office Investments S.A., Luxembourg	11678
Lift II - Lift GmbH & Co. K.G., Bascharage	11681	Olimar Société Financière S.A.H., Luxembourg	11680
Lift, G.m.b.H., Bascharage	11682	Omanix S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	11697
Linar S.A., Luxembourg	11684	Orchidea Holding S.A., Luxembourg	11697
Lockwood International Holding S.A.H., Luxembourg	11682	Ormeaux S.A.H., Luxembourg	11699
Lucbeteiligung A.G., Luxembourg	11686	Ormeaux S.A.H., Luxembourg	11699
Lux Real Estate Holding S.A., Luxembourg	11689	Oxymeter Luxembourg S.A., Luxembourg	11700
Lux. Onyx S.A., Luxembourg	11685	Oxymeter Luxembourg S.A., Luxembourg	11700
Lux. Onyx S.A., Luxembourg	11685	Oxymeter Luxembourg S.A., Luxembourg	11700
Luxima, S.à r.l., Strassen	11686	Oxyton Finance et Investissements S.A., Luxembourg	11701
Luximmat S.A., Luxembourg	11688	Palismar S.A., Luxembourg	11701
M. Zanetti Industries S.A., Luxembourg	11695	Pannell Kerr Forster Luxembourg S.A., Luxembourg	11683
M. Zanetti Industries S.A., Luxembourg	11695	Par-Itech S.A., Luxembourg	11699
M.H.R. Trading Compagny, S.à r.l., Luxembourg	11691	Parcas S.A., Luxembourg	11690
Mag-Data Consulting S.A., Luxembourg	11691	Parcas S.A., Luxembourg	11690
		PB 2, S.à r.l., Grevenmacher	11701

Pep.Com S.A., Luxembourg	11702	S.M.F., Société Métropolitaine de Financement S.A., Luxembourg	11666
Phaglafin S.A., Luxembourg	11702	Saint-Paul Invest S.A., Luxembourg	11709
Pholusema, S.à r.l., Luxembourg	11701	Saint-Paul Invest S.A., Luxembourg	11709
Pholuisse, S.à r.l., Luxembourg	11702	Saligra S.A., Luxembourg	11710
(La) Pierre Luxembourgeoise S.A., Luxembourg .	11677	Saligra S.A., Luxembourg	11710
Pilgrim Progress S.A., Luxembourg	11703	Score International S.A., Luxembourg	11711
PKF Luxembourg S.A., Luxembourg	11705	Score International S.A., Luxembourg	11711
Platino Technology S.A., Luxembourg	11704	Scuri-Carrelages, S.à r.l., Bettembourg	11691
Pneu Service Schumann S.A., Strassen	11694	SERENDI, Serendipity International Consulting, Luxembourg	11712
Popso (Suisse) Advisory Holding S.A., Luxembourg	11703	Sea Schooner International S.A., Luxembourg ...	11710
Precision Engineering S.A., Luxembourg	11706	Silift, G.m.b.H., Bascharage	11708
Pro-Bati, S.à r.l., Bascharage	11705	Simon's Plaza Kummert, S.à r.l., Grevenmacher..	11712
Pro-Bati, S.à r.l., Bascharage	11705	Skerry Holdings S.A., Luxembourg	11703
Publilatina S.A., Luxembourg	11693	Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise, S.à r.l., Luxembourg	11705
Ram Euro Centers (Holdings) S.A., Luxembourg .	11707	Sodiesa Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg...	11666
Ram Euro Centers (Holdings) S.A., Luxembourg .	11707	Somera Services International S.A., Luxembourg.	11709
Ram Euro Centers (Holdings) S.A., Luxembourg .	11707	Somera Services International S.A., Luxembourg ..	11709
Redecos S.A.H., Luxembourg	11706	Sovel, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	11711
Refinancing and Investments S.A., Luxembourg ..	11696	Tipica Investment S.A., Luxembourg	11704
Restaurant La Dorada, S.à r.l., Strassen	11684	Tipica S.A., Luxembourg	11704
Resurrection S.A., Luxembourg	11700	Torcello Holding S.A., Luxembourg	11697
Resurrection S.A., Luxembourg	11700	Torcello Holding S.A., Luxembourg	11698
Resurrection S.A., Luxembourg	11700	Torcello Holding S.A., Luxembourg	11698
Ritolux S.A., Luxembourg	11707	Torcello Holding S.A., Luxembourg	11698
Rock Brook Holdings S.A., Luxembourg	11706	Torcello Holding S.A., Luxembourg	11698
Rodan S.A., Luxembourg	11708		
(La) Royale Ressource Vive Distribution S.A., Pont-pierre	11679		

S.M.F., SOCIETE METROPOLITAINE DE FINANCEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 71.061.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 février 2001 que, l'administrateur Madame Vesna Baros ayant démissionné, il n'a pas été pourvu à son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 62, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63302/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SODIESA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 11.862.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 septembre 2001, que:

- StenGEST, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 39, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63305/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

HAIR 3, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1329 Dommeldange, 61, rue du Château.

H. R. Luxemburg B 68.015.

Im Jahre zweitausendeins, den zwölften September.

Vor dem unterzeichneten Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Giuseppe Castellaneta, Geschäftsmann, wohnhaft in L-8210 Mamer, 54, route d'Arlon;
- 2.- Herr Zijad Beslija, Kaufmann, wohnhaft in D-60327 Frankfurt am Main, Gutleut Strasse 127, hier vertreten durch Herrn Benjamin Rozenberg, Kaufmann, wohnhaft in L-1329 Dommeldange, 61, rue du Château, aufgrund einer Vollmacht ausgestellt in Frankfurt am Main (Deutschland), am 10. August 2001.
- 3.- Herr Benjamin Rozenberg, vorgeannt.

Obengenannte Vollmacht bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten ersuchten den amtierenden Notar ihre Erklärungen folgendermassen zu beurkunden:

I.- Der Komparent sub 1) ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung HAIR 3, S.à r.l., mit Sitz zu L-8210 Mamer, 54, route d'Arlon, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den Notar Paul Bettingen, mit dem Amtssitz in Niederanven, am 14. Dezember 1998, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 209 vom 26. März 1999, abgeändert zufolge Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Paul Bettingen, am 18. Oktober 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1000 vom 27. Dezember 1999.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 68.015.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhundertzehntausend Luxemburger Franken (LUF 510.000,-), eingeteilt in einhundertzwei (102) Anteile von je fünftausend Luxemburger Franken (LUF 5.000,-), voll eingezahlt.

Diese einhundertzwei (102) Anteile gehören dem alleinigen Gesellschafter Herrn Giuseppe Castellaneta, vorgeannt.

III.- Herr Giuseppe Castellaneta, vorgeannt, erklärt seine gesamten einhundertzwei (102) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen, wie folgt abzutreten:

- einundfünfzig (51) Anteile, an den dies annehmenden Herrn Zijad Beslija, vorgeannt,

zum Gesamtpreis von einem Luxemburger Franken (LUF 1.-), welchen Betrag Herr Antonio Castellaneta, bekennt vor der Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde von Herrn Zijad Beslija erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

- einundfünfzig (51) Anteile, an den dies annehmenden Herrn Benjamin Rozenberg, vorgeannt,

zum Gesamtpreis von einem Luxemburger Franken (LUF 1.-), welchen Betrag Herr Antonio Castellaneta, bekennt vor der Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde von Herrn Zijad Beslija erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

IV.- Die Herren Zijad Beslija und Benjamin Rozenberg, welche erklären die Statuten, sowie die finanzielle Lage der Gesellschaft zu kennen, sind ab heutigem Tage in alle, mit den zedierten Gesellschaftsanteilen verbundenen Rechte und Pflichten eingesetzt und erklären die vorhergehenden Abtretungen von Gesellschaftsanteilen gutzuheissen.

V.- Herr Antonio Castellaneta, Vertreter, wohnhaft in L-8210 Mamer, 54, route d'Arlon, handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft erklärt die vorbezeichneten Abtretungen von Gesellschaftsanteilen im Namen der Gesellschaft anzunehmen.

VI.- Alsdann nehmen die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, und welche an Platz und Stelle der ausserordentlichen Generalversammlung handeln, folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft von L-8210 Mamer, 54, route d'Arlon nach L-1329 Dommeldange, 61, rue du Château, zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Zweck der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Gegenstand der Gesellschaft ist der Import und Export von Waren aller Art, mit Ausnahme von Militärmaterial.

Sie kann weiterhin sämtliche Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen und auch kann sie sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.»

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen die Statuten in französischer Sprache aufzugeben.

Vierter Beschluss

Aufgrund der vorhergehenden Beschlüsse, beschliessen die Gesellschafter die Statuten der Gesellschaft neu und in deutscher Sprache zu verfassen.

Die neuen Statuten lauten wie folgt:

«**Art 1.** Zwischen den Inhabern der hiermit geschaffenen und noch später zu schaffenden Anteilen, wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet, welche geregelt wird durch das Gesetz vom 10. August 1915, sowie es durch spätere Gesetze abgeändert und vervollständigt wurde und durch vorliegende Statuten.

Art. 2. Die Gesellschaft nimmt die Benennung HAIR 3, S.à r.l., an.

Art. 3. Der Gesellschaftssitz befindet sich in Dommeldange.

Er kann durch einfache Entscheidung der Generalversammlung in irgendeine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

Es ist jedoch einem jeden Gesellschafter untersagt den Gesellschaftsvertrag vor Ablauf des ersten Geschäftsjahres zu kündigen.

Im übrigen kann der Gesellschaftsvertrag seitens eines Gesellschafters nur auf den Schluss des Geschäftsjahres gekündigt werden und zwar mittels halbjähriger Kündigung durch Einschreibebrief.

Art. 5. Gegenstand der Gesellschaft ist der Import und Export von Waren aller Art, mit Ausnahme von Militärmaterial.

Sie kann weiterhin sämtliche Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen und auch kann sie sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhundertzehntausend Luxemburger Franken (LUF 510.000,-), eingeteilt in einhundertzwei (102) Anteile von je fünftausend Luxemburger Franken (LUF 5.000,-), voll eingezahlt.

Diese einhundertzwei (102) Anteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

1.- Herrn Zijad Beslija, Kaufmann, wohnhaft in D-60327 Frankfurt am Main, Gutleut Strasse 127, einundfünfzig Anteile,	51
2.- Herrn Benjamin Rozenberg, Kaufmann, wohnhaft in L-1329 Dommeldange, 61, rue du Château, einundfünfzig Anteile,	51
Total: einhundertzwei Anteile,	102

Art. 7. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Zur Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf es der Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten müssen.

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endigt am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 9. Die Gesellschafter ernennen einen oder mehrere Geschäftsführer für eine durch sie zu bestimmende Dauer. Die Geschäftsführer können jederzeit durch Beschluss der Gesellschafter abberufen werden.

Der oder die Geschäftsführer verwalten die Gesellschaft und ihre Befugnisse werden bei ihrer Ernennung festgelegt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Art. 11. Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausgeübt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

Art. 12. Für alle nicht durch die Satzungen vorgesehenen Fälle verweisen die Gesellschafter auf die betreffenden Gesetze vom 10. August 1915 und 18. September 1933 respektiv ihre späteren Abänderungen.»

Fünfter Beschluss

Die Gesellschafter bestätigen Herrn Antonio Castellaneta, vorbenannt, in seinem Mandat als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft.

Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift des Geschäftsführers und eines der beiden Gesellschafter.

VII.- Die Gesellschafter erklären, dass die Gesellschaft keine Immobilien besitzt.

VIII.- Die Kosten und Gebühren gegenwärtiger Urkunde, abgeschätzt auf den Betrag von achtundvierzigtausend Luxemburger Franken (LUF 48.000,-), fallen der Gesellschaft zur Last, jedoch bleiben sämtliche Gesellschafter dem Notar gegenüber solidarisch verpflichtet.

IX.- Die Komparenten erwählen Domizil im Sitz der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihnen kundigen Sprache an die Komparenten, handelnd wie vorerwähnt, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben diese Urkunde mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: G. Castellaneta, B. Rozenberg, A. Castellaneta, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 131S, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier, dem Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C, zwecks Veröffentlichung, erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 5. Oktober 2001.

T. Metzler.

(63152/222/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

HAIR 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1329 Dommeldange, 61, rue du Château.
R. C. Luxembourg B 68.015.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2001.

Signature.

(63153/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5772 Weiler-la-Tour, 10, op de Maessen.
R. C. Luxembourg B 49.611.

STATUTS

L'an deux mille un, le premier octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Daniel Beck, agent immobilier, demeurant à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, Op de Maessen.

Ce comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 298, avenue Gaston Diderich, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 131 du 23 mars 1995, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 8 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 731 du 6 octobre 2000,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 49.611.

II.- Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (frs. 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (frs. 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant à l'associé unique Monsieur Daniel Beck, préqualifié.

III.- Monsieur Daniel Beck, représentant comme seul et unique associé l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-1420 Luxembourg, 298, avenue Gaston Diderich à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, Op de Maessen.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 2 (alinéa premier) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa premier.** Le siège de la société est établi à Weiler-la- Tour.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de convertir le capital, actuellement exprimé en francs en Euro, en utilisant le taux de conversion officiel de quarante virgule trois mille trois cent quatre- vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un Euro (EUR 1,-), de sorte que le capital social est désormais de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule six mille sept cent soixante-deux Euros (EUR 12.394,6762,-).

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trois mille deux cent trente-huit Euros (EUR 105,3238) en vue de le porter de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule six mille sept cent soixante-deux Euros (EUR 12.394,6762) à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) sans émission de parts sociales nouvelles mais par augmentation correspondante de la valeur nominale des parts sociales existantes, de sorte que le capital social sera désormais de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) chacune.

La présente augmentation de capital a été entièrement souscrite par Monsieur Daniel Beck, préqualifié et libérée par incorporation d'une partie des réserves.

L'existence des prédites réserves résulte de pièces comptables récentes, ce que l'associé unique reconnaît expressément.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'alinéa premier de l'article 6. des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) chacune.»

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 25.000,-), sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associé unique en étant solidairement tenu envers le notaire.

V.- Le comparant élit domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, Notaire.

Signé: D. Beck, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 4, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2001.

T. Metzler.

(63158/222/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5772 Weiler-la-Tour, 10, op de Maessen.

R. C. Luxembourg B 49.611.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2001.

Signature.

(63159/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

J.F.B. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.019.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 10 avril 2001

L'Assemblée est présidée par Jean-Francis Bretelle qui désigne Luc Leroi comme secrétaire.

Dominique Moinil est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 10 avril 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en FRF en EUROS.
- Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
- Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} décembre 2000:

«Le capital social est fixé à soixante seize mille deux cent vingt cinq Euros (EUR 76.225,-), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent cinquante deux Euros et quarante cinq cents (EUR 152,45) chacune.

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide de:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en FRF en EUROS.
- D'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.
- Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} décembre 2000:

«Le capital social est fixé à soixante seize mille deux cent vingt-cinq Euros (EUR 76.225,-), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent cinquante deux Euros et quarante cinq cents (EUR 152,45) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63176/019/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

**distribution saint-paul s.a., Société Anonyme,
(anc. ISP-DISTRIBUTION.).**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 65.930.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(63175/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

IMMOCEMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 48.614.

L'an deux mille un, le vingt et un septembre.

Par-devant nous, Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch,

Les actionnaires de IMMOCEMI S.A. («la Société»), avec siège social au 6, rue Zithe, L- 2763 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par-devant Maître Edmond Schroeder, préqualifié, en date du 1^{er} septembre 1994, publié au Mémorial N° 513 du 9 décembre 1994,

Modifiée suivant acte reçu par-devant Maître Edmond Schroeder, préqualifié, en date du 16 janvier 1998, publié au Mémorial N° 486 du 2 juillet 1998,

Modifiée suivant acte reçu par-devant Maître Edmond Schroeder, préqualifié, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial N° 614 du 8 août 2001,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures et est présidée par Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de Président.

L'Assemblée des actionnaires désigne comme Secrétaire Mademoiselle Céline Bour, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'Assemblée des actionnaires désigne comme Scrutatrice Maître Esbelta De Frettas, avocate, demeurant à Luxembourg.

Le Président, la Secrétaire et la Scrutatrice forment le bureau de l'assemblée.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Le bureau de l'assemblée rédige la liste de présence, qui, signée par les porteurs de procurations représentant les actionnaires et par les membres du bureau et le notaire, restera annexée aux présentes minutes avec les procurations.

II. Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de cent quarante mille trois cent trente-six Euros et soixante-seize cents (EUR 114.336,76) sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans convocation préalable.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Constatation et acceptation de la démission de Maître Lynn Spielmann de son mandat d'administrateur avec effet au 14 septembre 2001 tel que notifié à la Société.

2. Quitus à Maître Lynn Spielmann pour l'exercice de son mandat.

3. Nomination de Maître Pierre Metzler en qualité d'administrateur.

4. Octroi à chaque administrateur du pouvoir d'engager la Société par sa seule signature.

5. Modification afférente de l'alinéa 2 de l'article 6 des statuts.

6. Divers.

IV. L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du Président, et se considérant dûment constituée et convoquée, délibère et vote les résolutions suivantes, à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Maître Lynn Spielmann, avocat, demeurant à Luxembourg, de son mandat d'administrateur avec effet au 14 septembre 2001 tel que notifié à la Société, et l'accepte.

L'assemblée donne quitus à Maître Lynn Spielmann pour l'ensemble de son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer administrateur Maître Pierre Metzler, avocat, demeurant à Luxembourg, pour une période prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Troisième résolution

L'assemblée décide que la Société sera désormais engagée par la signature individuelle de tout administrateur.

L'alinéa 2 de l'article 6 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature individuelle de tout administrateur.»

Frais, Evaluation

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et charges à payer par la société suite à la présente assemblée générale, est estimé à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le Président a clôturé l'assemblée à 11.15 heures.

En foi de quoi, le présent document a été rédigé à Luxembourg à la date donnée en tête.

Et lecture faite aux personnes comparantes, les membres du bureau de l'assemblée ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Brouxel, C. Bour, E. De Freitas, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 24 septembre 2001, vol. 419, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2001.

E. Schroeder.

(63135/226/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

JUPITER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 62.548.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2001

Il en résulte que la démission de Monsieur G.R. Pardoe du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 4 octobre 2001.

Le 5 octobre 2001.

D.A.L. Bennett

Sécretaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63177/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.842.

L'an deux mille un, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois FUCHS & ASSOCIÉS FINANCE LUXEMBOURG S.A. (la Société), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 17, Boulevard Royal enregistrée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 75.842, constituée suivant acte notarié devant le Notaire Maître Reginald Neuman en date du 16 Mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et association, Numéro 442, en date du 21 juin 2000. Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Assemblée est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Jean Fuchs, demeurant au 25, Gromscheid, L- 1670 Senningerberg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jan Brants, demeurant au 10, Akker - B- Zaventem,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Kevin Carey, demeurant 19, rue Charles Quint, L- 2380 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) par l'émission de deux mille deux cents (2.200) actions au prix de cent euros (100,- EUR) par action. Le capital social de la Société sera ainsi porté à huit cent quarante mille euros (840.000,- EUR).

2. La mise en place d'un capital social autorisé d'un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) par des apports en espèces pour le porter à huit cent quarante mille euros (840.000,- EUR), par l'émission de deux mille deux cents (2.200) actions, chaque action ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

- neuf cent cinquante-cinq (955) actions ont été souscrites par Kevin Carey, résidant 19, rue Charles Quint, L- 2380 Luxembourg, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de quatre-vingt-quinze mille cinq cents euros (95.500,- EUR);

- trois cent trente (330) actions ont été souscrites par Jan Brants, résidant au 10, Akker - B-Zaventem, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de trente trois mille euros (33.000,- EUR);

- cent soixante dix (170) actions ont été souscrites par Hugues Oosterbosch, résidant 16, rue Monchamps, B- 4052 Beaufays, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de dix sept mille euros (17.000, EUR);

- cent cinquante (150) actions ont été souscrites par Patrick Hosti, résidant 16, rue Principale, L- 8361 Goetzingen, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de quinze mille euros (15.000,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Andreas Stingl, résidant 31, Route de Livange, L- 3252 Bettembourg, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Jörg Lorig, résidant à Kreuzheck, 7, D-54311 Trierweiler, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Christian Fontas, résidant 19, rue du Général Patton, L- 8343 Olm, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Daniel David, résidant 20, Cité Bettenwies, L- 8479 Eischen, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Léopold Wilmotte, résidant 22, rue de la Chaux, L- 8 067 Bertrange, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Christine Kieffer, résidant 9, rue de Cicignon, L- 1335 Luxembourg, au prix de cent euros (100,- EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR);

- quatre-vingt-cinq (85) actions ont été souscrites par Nicole Wolf, résidant 28, rue Hamesfeld, L- 5450 Stadtbredimus, au prix de cent euros (100, - EUR) par action et pour un prix total de huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR).

Tous les souscripteurs sont représentés aux fins des présentes par Monsieur Jean Fuchs, préqualifié,

à l'exception de Messieurs Kevin Carey et Jan Brants,

en vertu de neuf (9) procurations sous seing privé, ci-annexées.

Les souscriptions mentionnées sont approuvées par les deux seuls actionnaires de la Société, Monsieur Jean Fuchs, préqualifié, et Monsieur Bernd Ehinger, demeurant à L-1635 Luxembourg, 107, Allée Léopold Goebel, représenté aux fins des présentes par Monsieur Jean Fuchs, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, annexée à la prédite liste de présence, qui renoncent à leur droit préférentiel de souscription.

Les documents justifiant de la souscription ont été présentés au notaire soussigné qui le constate expressément.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme de deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) se trouve à la disposition de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de mettre en place un capital autorisé de un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) par action.

Troisième résolution

A la suite de l'augmentation du capital ainsi que de la mise en place d'un capital autorisé, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«La Société a un capital social souscrit de huit cent quarante mille euros (840.000,- EUR), représenté par huit mille quatre cents (8.400) actions avec la valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Le capital autorisé est fixé à un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune. Pendant une période de cinq ans à compter de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2001, le conseil d'administration est généralement autorisé à émettre des actions dans les limites du capital autorisé. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer tous les termes et conditions attachés à l'émission et la souscription de telles actions.

Toutes les fois que le capital souscrit est augmenté conformément aux dispositions qui précèdent, le conseil d'administration prend toutes les mesures nécessaires afin de modifier cet article pour constater le changement et le conseil d'administration est habilité à prendre ou à autoriser de prendre les mesures requises pour l'accomplissement et la publication de telles modifications conformément à la loi.»

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de cent cinquante mille (150.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg,
date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Fuchs; J. Brants, K. Carey et R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 553, fol. 81, case 7. – Reçu 88.748,- francs.

Le Receveur signé: J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

R. Neuman.

(63135/226/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.842.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(63136/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

KALIXO LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

R. C. Luxembourg B 80.446.

In the year two thousand and one, on the thirteenth of September.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary public residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of KALIXO LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on 24th of January 2001, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mr Francis Zéler, private employee, residing in Rosière la Petite, Belgium, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Christèle Alexandre, jurist, residing in Metz, France.

The meeting elected as scrutineer Mrs Linda Korpel, jurist, residing in Metz, France.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase the Company's share capital by an amount of EUR 544,600.- (five hundred and forty-four thousand six hundred Euros) by the issue of 5,446 (five thousand four hundred and forty-six) new shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each vested with the same rights and obligations as the existing shares, in order to raise it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) up to EUR 575,600.- (five hundred and seventy-five thousand six hundred Euros) represented by 5,756 (five thousand seven hundred and fifty-six) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

2. Subscription and full payment of the 5,446 (five thousand four hundred and forty-six) shares by cash.

3. Subsequent amendment of first paragraph of the article 5 of the articles of association which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5. 1st paragraph.**

The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 575,600.- (five hundred and seventy-five thousand six hundred Euros) divided into 5,756 (five thousand seven hundred and fifty-six) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.»

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of EUR 544,600.- (five hundred and forty-four thousand six hundred Euros) by the issue of 5,446 (five thousand four hundred and forty-six) new shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, in order to raise it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) up to EUR 575,600.- (five hundred and seventy-five thousand six hundred Euros) represented by 5,756 (five thousand seven hundred and fifty-six) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

Second resolution

The meeting decides to admit to the subscription of the 5,446 (five thousand four hundred and forty-six) new shares by contribution in cash, PAN EUROPEAN FOOD FUND, having its registered office at 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, here represented by Mr Francis Zéler,

by virtue of a proxy established on September 11, 2001, who declared to subscribe to the 5,446 new shares and to have them fully paid up in cash, proof of which was given to the undersigned notary.

Third resolution

The general meeting decides the subsequent amendment of first paragraph of the article 5 of the articles of association which will henceforth have the following wording:

«Art. 5. 1st paragraph

The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 575,600.- (five hundred and seventy-five thousand six hundred Euros) divided into 5,756 (five thousand seven hundred and fifty-six) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Evaluation of the increase of Capital

For the purposes of registration the increase of capital is evaluated at twenty-one million nine hundred sixty-nine thousand one hundred and ten Luxembourg francs (LUF 21,969,110.-).

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately three hundred thousand Luxembourg francs (300,000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding. Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le treize septembre.

Par-devant, Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KALIXO LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 24 janvier 2001, non encore publié au Mémorial Recueil C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Francis Zéler, employé privé, de résidence à Rosière la Petite, Belgique,

qui désigne comme secrétaire Madame Christèle Alexandre, juriste, résidente à Metz, France.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Linda Korpel, juriste, résidente en France, à Metz.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social en raison de EUR 544.600,- (cinq cent quarante quatre mille six cents Euros) par l'émission de 5.446 (cinq mille quatre cent quarante-six) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 575.600,- (cinq cent soixante-quinze mille six cent Euros) représenté par 5.756 actions d'une valeur nominale de EUR 100,-.

2. Souscription et libération intégrale des 5.446 actions nouvelles.

3. Changement conséquent de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. 1^{er} alinéa.

Le capital souscrit est fixé à EUR 575.600,- (cinq cent soixante-quinze mille six cents Euros) représenté par 5.756 (cinq mille sept cent cinquante-six) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social en raison de EUR 544.600,- (cinq cent quarante-quatre mille six cents Euros) par l'émission de 5.446 (cinq mille quatre cent quarante-six) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 575.600,- (cinq cent soixante-quinze mille six cents Euros) représenté par 5.756 actions d'une valeur nominale de EUR 100,-.

Deuxième résolution

Est alors intervenue aux présentes PAN EUROPEAN FOOD FUND, ici représentée par Monsieur Francis Zéler, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 11 septembre 2001,

lequel déclare souscrire 5.446 actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

La prédite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Troisième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. paragraphe 1^{er}.**

Le capital souscrit est fixé à EUR 575.600,- (cinq cent soixante-quinze mille six cents Euros) représenté par 5.756 (cinq mille sept cent cinquante-six) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune. »

Evaluation de l'augmentation de Capital

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à vingt et un millions neuf cent soixante-neuf mille cent dix francs luxembourgeois (21.969.110,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ trois cent mille francs luxembourgeois (300.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Zéler, C. Alexandre, L. Korpel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 17 septembre 2001, vol. 419, fol. 33, case 12. – Reçu 219.691,- francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2001.

E. Schroeder.

(63178/228/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

NEW COMPTAPLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8365 Hagen, 7, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 80.207.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue à Hagen, en date du 5 octobre 2001. L'assemblée générale accorde décharge à l'ancien conseil d'administration et décide de nommer un nouveau conseil d'administration qui se présente comme suit:

- Madame Patricia Scholer, épouse Diederich, infirmière, demeurant L-8368 Hagen, 20, An Der Laach.

- Monsieur José François, employé privé, demeurant à L-5954 Itzig, 8, rue du Commerce.

- Monsieur Paul Diederich, administrateur de sociétés, demeurant L-8368 Hagen, 20, An Der Laach.

Est confirmé comme administrateur-délégué Monsieur Paul Diederich, préqualifié, avec pleins pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Capellen, le 5 octobre 2001, vol. 137, fol. 81, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(63233/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

KIHN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rumelange.
R. C. Luxembourg B 10.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés et enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2001, vol. 321, fol. 22, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rumelange, le 9 octobre 2001.

G. Adamy.

(63179/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LA PIERRE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 83.761.

Une convention de domiciliation a été conclue entre l'Etude REDING & FELTEN, Avocats, et la Société LA PIERRE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société anonyme en date du 14 septembre 2001 et ce pour une durée indéterminée.

Extrait pour dépôt au registre de commerce.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 63, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(63187/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

KODESH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.586.

L'an deux mille un, le vingt septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KODESH S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C. Luxembourg section B numéro 81.586, constituée suivant acte reçu le 14 mars 2001, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), demeurant à Fauvillers (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Mélissa Virahsawmy, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Lambert, employée privée, demeurant à Thibessart (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'article 10 des statuts afin que l'année sociale débute le 1^{er} octobre et soit clôturée le 30 septembre, avec une première clôture au 30 septembre 2001.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit, à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide que l'année sociale débute le 1^{er} octobre d'une année et se termine le 30 septembre de l'année suivante, avec une première clôture au 30 septembre 2001.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1^{er} octobre d'une année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte. Passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Beernaerts, M. Virahsawmy, N. Lambert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2001, vol. 131S, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.

J. Elvinger
Notaire

(63181/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

KODESH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.586.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.
(63182/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

KUBIS SOFTWARE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 55.773.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 16. Mai 2001, abgehalten am Gesellschaftssitz

1. Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Petange wird mit sofortiger Wirkung von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt. Zum neuen Aufsichtskommissar wählt die Versammlung einstimmig die FIDES INTERCONSULT S.A. L-Luxemburg.

2. Die Mandate des Verwaltungsrats sowie des Aufsichtskommissars werden verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Luxemburg, den 16. Mai 2001.

Für die Richtigkeit
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63183/756/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

KUBIS SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 55.773.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63184/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OFFICE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.261.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société en date du 7 septembre 2001

Résolution unique

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Fernando Della Valentina, dirigeant de sociétés, demeurant à Villotta di Chions, Pordenone, Italie;
- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63237/065/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LA ROYALE RESSOURCE VIVE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4395 Pontpierre, 2, rue de Mondercange.
R. C. Luxembourg B 63.504.

—
EXTRAITS

1° Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 2 octobre 2001 que:

- Monsieur Paul Hazard a démissionné de son poste d'administrateur-délégué et d'administrateur.
- A été nommé en son remplacement au poste d'administrateur, Monsieur Raphaël Bellamy, employé privé, demeurant à L-6195 Imbringen, 8, am Duerf.
- L'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à nommer Monsieur Charles Hazard aux fonctions d'administrateur-délégué.

2° Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg en date du 2 octobre 2001 que:

- Monsieur Charles Hazard a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Luxembourg le 2 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 49, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63188/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LEAF TOBACCO ASSOCIATES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 9.409.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2001 que les administrateurs sortants, Mme Geneviève Blauen, M. Gérard Muller et M. Fernand Heim, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été ré-élus pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 39, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63189/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LENCOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C: Luxembourg B 39.345.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 14 mai 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de;

- Monsieur Patrick Rochas

- Monsieur Willy Wasem

- Monsieur Bernard Schwab

L'Assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

L'assemblée constate la perte de plus de 100% du capital social et décide la poursuite de l'activité.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

P. Rochas

Administrateur

(63190/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.909.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 4 septembre 2001
à 14.00 heures à Luxembourg*

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société FIDUPARTNER AG ayant son siège social au 124, route d'Arlon L-1150 Luxembourg. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Jacques Tordoor de son poste d'administrateur de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

4^{ème} résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement M. Robert Meisch, employé privé, demeurant au 8, Arelwé L-8376 Kahler. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

5^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide de convertir le capital social actuellement exprimé en(LUF).... en euros.

6^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions émises et d'adapter la mention du capital social.

7^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide d'adapter l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour copie sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 64, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63197/643/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OLIMAR SOCIETE FINANCIERE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 28 août 2001

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Pedro Mendes;
- Madame Magrith Giovanoli;
- Monsieur Patrick Rochas.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes à la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

P. Rochas

Administrateur

(63238/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LIBRAIRIES REUNIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.814.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(63198/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LIBRAIRIES REUNIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 59.814.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2001

L'assemblée générale décide de convertir le capital social en euro pour le porter de son montant actuel de 1.250.000,- LUF à 31.000,00 euros, par un prélèvement de 13,31 euros sur le compte «réserve légale» et de supprimer la valeur nominale des actions.

Suite à cette résolution, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,00) euros, divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Fait à Luxembourg, le 26 septembre 2001.

Certifié conforme

P. Zimmer

Le Président du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63199/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LIFT II - LIFT GMBH & CO. K.G., einfache Kommanditgesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg, Z.I. Bommelscheuer.
H. R. Luxemburg B 30.701.

Auszüge aus den Gesellschafterbeschlüssen vom 27. Juli 2001

1. Der Euro wird als neue Währung des Kapitals angenommen.
2. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird das Kapital von LUF 10.000.000,- in EUR 247.893,- umgewandelt.
3. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird der Nennwert der bestehenden 2.000 Anteile aufgehoben.
4. Artikel 4 der Satzung wird abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut:

«Bis zum 30. Dezember 2001 beträgt das Gesellschaftskapital LUF 10.000.000,-. Es ist eingeteilt in 2000 gleiche Anteile mit einem Nennwert von je LUF 5.000,-, welche wie folgt gehalten werden:

1) L.I.F.T., G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-4940 Bascharage, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter der Sektion B und Nummer 18.248 als persönlich haftende Komplementärin, ein Anteil	1
2) GUARDIAN AUTOMOTIVE-E S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-6776 Grevenmacher-Potaaschbiert, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B und Nummer 39.475, als Kommanditistin, neunhundertachtzig Anteile	980
3) OFFERGELD LOGISTIK, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Sitz in D-52146 Würselen, 1-3, Grüner Weg, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Aachen unter Nummer 5.800, als Kommanditistin, eintausendneunzehn Anteile	1.019
Total: zweitausend Anteile	2.000

Ab dem 31. Dezember 2001 beträgt das Gesellschaftskapital EUR 247.893,-. Es ist eingeteilt in 2000 gleiche Anteile ohne Nennwert, welche wie folgt gehalten werden:

1) L.I.F.T, G.m.b.H., vorbenannt, ein Anteil.	1
2) GUARDIAN AUTOMOTIVE-E SA., vorbenannt, neunhundertachtzig Anteile	980
3) OFFERGELD LOGISTIK, G.m.b.H., vorbenannt, eintausendneunzehn Anteile	1.019
Total: zweitausend Anteile	2.000

Luxemburg, den 9. August 2001.

Für LIFT II - LIFT G.m.b.H. & Co. KG

FINANCIAL ENGINEERING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63201/528/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LIFT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Kapital: LUF 70.000.000,- (bis zum 30. Dezember 2001),
EUR 1.736.000,- (ab dem 31. Dezember 2001).

Gesellschaftssitz: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg, Z.I. Bommelscheuer.
 H. R. Luxembourg B 18.248.

Auszüge aus den Gesellschafterbeschlüssen vom 27. Juli 2001

1. Der Euro wird als neue Währung des Kapitals angenommen.
2. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird das Kapital von LUF 70.000.000,- in EUR 1.735.254,6734 umgewandelt.
3. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird das Kapital um EUR 745,3266 von EUR 1.735.254,6734 auf EUR 1.736.000,- aufgestockt ohne Ausgabe neuer Anteile durch Kapitalisierung eines vom Gewinnvortrag abgezogenen Beitrages von LUF 30.066,-.
4. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird der Nennwert der Anteile von LUF 5.000,- in EUR 124,- umgewandelt.
5. Der erste Abschnitt von Artikel 6 der Satzung wird abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut:
 «Bis zum 30 Dezember 2001 ist das Gesellschaftskapital auf die Summe von LUF 70.000.000,- festgesetzt und dargestellt durch 14.000 voll einbezahlte Anteile mit einem Nennwert von je LUF 5. 000,-, welche in 6.860 Anteile der Klasse A und in 7.140 Anteile der Klasse B eingeteilt sind.
 Ab dem 31. Dezember 2001 ist das Gesellschaftskapital auf die Summe von EUR 1.736.000,- festgesetzt und dargestellt durch 14.000 voll einbezahlte Anteile mit einem Nennwert von je EUR 124,-, welche in 6.860 Anteile der Klasse A und in 7.140 Anteile der Klasse B eingeteilt sind.»

Luxemburg, den 9. August 2001.

Für LIFT

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63200/528/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LOCKWOOD INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
 R. C. Luxembourg B 37.333.

L'an deux mille un, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LOCKWOOD INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettendorf, en date du 31 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 468 du 21 décembre 1991.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Georges D'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 30 juin 1997, numéro 335.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennricy-Nalepa, employée privée, demeurant à B-Meixle-Tige.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Fernand Sassel, expert-comptable, demeurant à Munsbach.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trente mille (30.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1.- Conversion du capital social en Euro.
- 2.- Augmentation du capital pour le porter à un million d'Euros (1.000.000,- EUR).
- 3.- Modification du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de francs luxembourgeois en Euros, au cours de change de 40,3399 LUF pour 1.- Euro.

Le capital social actuel de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF) sera donc de sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt virgule cinquante-sept Euros (743.680,57 EUR).

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt virgule cinquante-sept Euros (743.680,57 EUR) à un million d'euros (1.000.000,-EUR) par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles.

L'augmentation de capital se fait comme suit:

6.319,43 Euros par prélèvement sur les résultats reportés, ainsi qu'il résulte du bilan arrêté au 31 décembre 2000 et qui restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui:

250.000,- Euros par versements en espèces, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

Les dix mille (10.000) actions nouvelles sont souscrites par la société SATYA BVI LIMITED, avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

L'assemblée décide de fixer une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25.- EUR) par action.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa.

Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25.- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation de l'augmentation de capital

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à dix millions trois cent trente-neuf mille neuf cents francs luxembourgeois (10.339.900,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite du présent acte s'élève à environ cent cinquante mille francs luxembourgeois (150.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Nalepa, G. Kettel, F. Sassel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 25 septembre 2001, vol. 419, fol. 44, case 9. – Reçu 100.850,- francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 octobre 2001

E. Schroeder

Notaire

(63203/228/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PANNELL KERR FORSTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 48.951.

Extraits de l'assemblée générale du 18 janvier 2001

- Distribution d'un dividende de 136.141,- LUF, mise à disposition à l'assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000, mais au plus tard le 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Experts comptables et fiscaux, réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 66, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63248/592/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LINAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.910.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est extraordinairement tenue le 4 septembre 2001
à 14.00 heures à Luxembourg*

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société FIDUPARTNER AG ayant son siège social au 124, route d'Arlon L-1150 Luxembourg. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Laurent Jacquemart et M. Guy Glesener de leur poste d'administrateur de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour.

4^{ème} résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement M. Robert Meisch, employé privé, demeurant au 8, Arelerwé L-8376 Kahler et M. Yves Wallers, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant au 20, rue Jean Melsen L-9142 Burden. Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leur prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

5^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide de convertir le capital social actuellement exprimé en(LUF).... en euros.

6^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide d'augmenter le capital social de 13,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.000,- euros par incorporation de réserves.

7^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

8^{ème} résolution

L'Assemblée générale décide d'adapter l'article 5, alinéa 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et quatre-vingt cents (EUR 24,80) chacune.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour copie sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63202/643/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RESTAURANT LA DORADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8017 Strassen, 27, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 17.171.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Strassen le 20 septembre 2001

Les associés du RESTAURANT LA DORADA, S.à r.l. ont décidé de convertir le capital social en EUR rétroactivement au 1^{er} janvier 2001.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) 12.394,68 EUR

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 500 parts sociales sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol.17, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63273/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LUX. ONYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 75.765.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2001

- la démission de Madame Rosa Zaccaria est acceptée, et par vote spécial, décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat d'Administrateur délégué jusqu'à la date du 4 octobre 2001;
- Madame Kathia Jimenez, commerçante, résidant à Luxembourg est nommée administrateur de la société pour une durée de une année. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001;
- Monsieur Jean-Jacques Michaux, étudiant, résidant à Luxembourg est nommé administrateur de la société pour une durée de une année. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001;
- le mandat Monsieur Alain Vasseur, Administrateur, est reconduit pour une période de une année. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001;
- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société HIFIN S.A., est reconduit pour une période de une année. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001;
- le mandat de Monsieur Gianluca Fasano, Administrateur, et le mandat de Madame Tatiana Balabanova, Administrateur ne sont pas reconduits. Ils cesseront d'être en fonction à partir du 4 octobre 2001;
- le conseil d'administration est autorisé à nommer un délégué à la gestion journalière parmi ses membres, lequel sera nommé administrateur délégué de la société, aux termes de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales luxembourgeoises.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Certifié sincère et conforme

LUX. ONYX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63208/696/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LUX. ONYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 75.765.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 5 octobre 2001

Madame Kathia Jimenez a été nommée administrateur délégué de la société, avec pouvoir d'engager la société sous sa signature individuelle.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Certifié sincère et conforme

LUX. ONYX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63209/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

ODER LAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 43.238.

—
Suite à l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2001, la résolution unique suivante a été prise:

Résolution

Monsieur Gouzee de Harven Michel est nommé administrateur-délégué.

Il peut engager la société par sa seule signature.

Fait et passé à Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Signatures

Les rapporteurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 62, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63236/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LUCBETEILIGUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.325.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 8 août 2001

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.
Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présence

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 8 août 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour-cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en DEM en euro.
- Suppression de la mention de la valeur nominale des actions.
- Adaptation de l'article 5 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent trente mille quatre vingt un Euros et trente cinq cents (EUR 230.081,35), représenté par quatre cent cinquante (450) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à cinq cent vingt mille Euros (EUR 520.000,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide de:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en DEM en Euros.
- De supprimer la valeur nominale des actions émises.
- D'adapter l'article 5 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent trente mille quatre vingt un Euros et trente cinq cents (EUR 230.081,35), représenté par quatre cent cinquante (450) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à cinq cent vingt mille Euros (EUR 520.000,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63205/019/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LUXIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 136, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 72.219.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 5 octobre 2001

L'assemblée générale extraordinaire des associés a eu lieu en ce jour 5 octobre 2001 à 15.00 heures à Luxembourg. La présidence est assurée par Madame Elena Rodica Danescu.

Le président nomme scrutateur Madame Josette Pierret-Elvinger et secrétaire Madame Barbara Beidler.

L'assemblée générale approuve ces mandats.

L'ordre du jour de la société est le suivant:

- 1) Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000
- 2) Modification du capital social pour le porter de DM 50.000.à Euros 25.564,594.
- 3) Augmentation de ce capital pour le porter au montant de Euros 26.000.
- 4) Modification de l'article 6 des statuts
- 5) Divers

D'une liste de présence ci-annexée, il ressort que tous les associés sont présents ou représentés.

L'assemblée générale pour laquelle tout le capital social est donc représenté est ainsi légalement réunie et prend les décisions suivantes:

1) L'assemblée générale, après rapport du gérant, à l'unanimité approuve le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000.

2) L'assemblée à l'unanimité décide de convertir le capital social de DM 50.000,- (cinquante mille DM) en Eur 25.564,594 (vingt-cinq mille cinq cent soixante-quatre Euros cinq cent quatre-vingt-quatorze cents), représenté par 50 parts (cinquante) de valeur nominale EUR 511,29188.

3) Ensuite l'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de Euros 435,406 (quatre cent trente-cinq Euros quatre cent et six cents) pour le porter de Euros 25.564,594 (vingt-cinq mille cinq cent soixante-quatre Euros cinq cent quatre-vingt-quatorze cents), à Euros 26.000.(vingt-six mille Euros) représenté par 50 (cinquante) parts de valeur nominale Euros 520,- (cinq cent et vingt Euros) et ceci par un apport des associés, proportionnel au nombre de leurs parts.

4) Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée à l'unanimité décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de vingt-six mille Euros (26.000.Euros), représenté par cinquante (50) parts sociales d'une valeur de deux cent cinquante Euros (250.- Euros) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Toutes ces parts ont été souscrites et entièrement libérées de sorte que la somme de vingt-six mille Euros (26.000,- Euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune question n'ayant été posée sub 5), Monsieur le président lève la séance à 16.00 heures.

E. Rodica Danescu / J. Pierret-Elvinger / B. Beidler

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société en date du 5 octobre 2001

Associés	Parts	Présents	Date de la procuracion	Signature des associés
Marius Eduard Tirlea	26	représenté par M ^e J. Elvinger	30/09/2001	Signature
M.A.I. HANDELS, G.m.b.H.	24	représenté par Madame Danescu	30/09/2001	Signature

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Ne varietur

E. Rodica Danescu / J. Pierret-Elvinger / B. Beidler

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63206/261/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.145.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration de la société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg;

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63213/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LUXIMMOMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.522.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 5 avril 2001

L'Assemblée est présidée par Jozef Van den Broeck qui désigne Luc Leroi comme secrétaire.
Solange Dupraz est désignée comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 5 avril 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour-cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros.
- Adaptation de la mention du capital social et suppression de la valeur nominale des actions.
- Adaptation de l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital social est fixé à six cent dix neuf mille sept cent trente trois Euros et quatre vingt un cents (EUR 619.733,81), représenté par deux mille cinq cent (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro.
- D'adapter en conséquence la mention du capital social et de supprimer la valeur nominale des actions.
- D'adapter l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital social est fixé à six cent dix neuf mille sept cent trente-trois Euros et quatre-vingt un cents (EUR 619.733,81), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63207/019/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MAJOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 28.672.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 septembre 2001 que:

. StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L - 2121 Luxembourg-Kirchberg a été appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 1998;

- Mme M.-Rose Dock, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été appelée aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Karl U. Sanne, démissionnaire;

- Les mandats, des administrateurs sortants, M. Gérard Muller et M. Fernand HEIM, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg ont été reconduits pour une période de six ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63212/521/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

LUX REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 28.648.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille un, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch,

A comparu

LUX REAL ESTATE GROUP, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg,
ici représentée par Monsieur Jean-Marie Fourquin, ingénieur, Luxembourg, en sa qualité de gérant de la société avec
pouvoir de signature individuelle.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme LUX REAL ESTATE HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte
reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Differdange, en date du 27 juillet 1988, publié au Mémorial C,
Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 19 octobre 1988, numéro 280.

- La société a actuellement un capital social de deux millions de francs luxembourgeois (2.000.000,- LUF), représenté
par 2.000 actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

- Le comparant déclare détenir toutes les actions de la société.

- Il déclare procéder à la dissolution de la société LUX REAL ESTATE HOLDING S.A.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société LUX
REAL ESTATE HOLDING S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou
inconnu de la société en sa qualité d'actionnaire unique. Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la
société LUX REAL ESTATE HOLDING S.A.

Les livres et documents comptables de la société demeureront conservés pendant cinq ans à la FIDUCIAIRE LUXA-
GEM S.A., 2, rue de l'Hôtel de Ville, L-4782 Pétange.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure,
le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Fourquin, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2001, vol. 419, fol. 40, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2001.

E. Schroeder.

Notaire

(63210/228/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MARZOLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 71.417.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enre-
gistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 558, fol. 14, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des
sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 septembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comp-
tes annuels au 31 décembre 2001:

Signataires catégorie A:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Signataires catégorie B:

- Monsieur Lodovico Camozzi, cadre supérieur, demeurant à Brescia (Italie), Président du Conseil d'Administration

- Monsieur François Kirschmann, conseiller financier, demeurant à Morges (Suisse)

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur
les comptes annuels au 31 décembre 2001:

AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2001.

Signature.

(63214/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MCT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.680.

L'an deux mille un, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Luigi Calvetti, commerçant, demeurant à I-Scafati Salerno, via M. d'Ungheria, 35.
- 2.- Monsieur Giuseppe Moschella, employé privé, demeurant à I-Scafati Salerno, via Terralavoro, 15, ici représenté par Monsieur Luigi Calvetti, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants déclarent être, suite à des cessions de parts sous seing privé, les seuls associés de la société à responsabilité limitée MCT, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 727 du 30 septembre 1999.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Suite aux cessions de parts sous seing privé, les parts sociales sont maintenant tenues comme suit:

Monsieur Luigi Calvetti, commerçant, demeurant à I-Scafati Salerno, via M. d'Ungheria, 35	50
Monsieur Giuseppe MOSCHELLA, employé privé, demeurant à I-Scafati Salerno, via Terralavoro, 15,	50
Total:	100

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Calvetti, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 21 septembre 2001, vol. 419, fol. 41, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2001.

E. Schroeder.

Notaire

(63215/228/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PARCAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 21.626.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2000

L'Assemblée Générale décide de reporter la perte de 290.063,- LUF à l'année suivante.

Luxembourg, le 24 septembre 2001.

GESTOR Société Fiduciaire

Signature

(63250/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PARCAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 21.626.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2000

L'Assemblée Générale décide de reporter la perte de 283.649,- LUF à l'année suivante.

Luxembourg, le 25 septembre 2001.

GESTOR Société Fiduciaire

Signature

(63251/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MAG-DATA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.156.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MAG-DATA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Signature

(63211/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MENUISERIE RONKAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 444, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 44.884.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 août 2001

Les associés de la société MENUISERIE RONKAR, S.à r.l. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2001.

Le capital social de 5.000.000 LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399)	123.946,76 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves	53,24 EUR
	124.000,00 EUR

Le capital social de 124.000,- EUR est représenté par 100 parts sociales de 1.240, EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 17, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(63216/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

M.H.R. TRADING COMPAGNY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 10.401.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(63218/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SCURI-CARRELAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3222 Bettembourg, 72, route de Dudelange.
R. C. Luxembourg B 58.640.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2001

Les associés de la société SCURI-CARRELAGE, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social le 24 septembre 2001, ont décidé à l'unanimité de prendre la résolution suivante:

Monsieur Luigi Michellini, marbrier, demeurant à L-3222 Bettembourg, 72, route de Dudelange, est nommé gérant technique pour la branche «atelier de carreleur» avec pouvoir d'engager la société pour cette branche, par sa seule signature individuelle.

Bettembourg, le 24 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 17, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63286/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

METAMECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 13.287.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 juillet 2001 à 15.00 heures à Luxembourg.

3^{ème} résolution

L'Assemblée renouvelle pour une période de deux ans les mandats des Administrateurs et du Commissaire. Ils se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2003.

4^{ème} résolution

L'Assemblée décide de convertir, le capital social actuellement exprimé en(LUF).... en euro.

5^{ème} résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises et d'adapter la mention du capital social.

6^{ème} résolution

L'Assemblée décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social s'élève à trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-huit cents (EUR 371.840,28) représenté par quinze mille (15 000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63217/643/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MONDIAL FORNI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.441.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 54, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MONDIAL FORNI INTERNATIONAL S.A.

Signature

(63225/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MONDO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 16.619.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2001, vol. 321, fol. 24, case 11, que Monsieur Maurizio Stroppiana, directeur général, est nommé gérant technique de la société et que le pouvoir de signature isolée est délégué à Monsieur Maurizio Stroppiana.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONDO LUXEMBOURG S.A.

(63226/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

NOUVELLE OPTILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(63235/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.888.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63220/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.888.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63221/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.888.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63222/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.888.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63223/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.888.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63224/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PUBLILATINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.875.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(63267/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MOSELLA CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.918.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue le 28 mars 2001 à Luxembourg

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe légale arrêtés au 31 décembre 2000 ainsi que le rapport de gestion du conseil de gérance et a décidé de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice 2000.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge aux membres du conseil de gérance pour l'exercice de leur mandat durant la période couvrant l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

L'assemblée a pris acte et a accepté la démission de Dr. Lutz R. Ristow et de M. Andreas Ibel de leur mandat de gérant de la Société avec effet au 28 mars 2001 et leur a donné décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat depuis la date de leur nomination jusqu'au jour de leur démission, à savoir le 28 mars 2001.

L'assemblée a nommé M. Michael Albertz, homme d'affaires, demeurant au 5 Wielandstrasse à D-53173 Bonn et M. Frank Huber, homme d'affaires, demeurant au 16 Thomasstrasse à D-47906 Kempen pour une période de temps illimitée en remplacement des gérants démissionnaires.

L'assemblée a renouvelé le mandat de gérant de M. Rafaelo Palomo pour une période de temps illimitée.

A la suite des décisions précédentes, le conseil de gérance se compose de M. Michael Albertz, M. Frank Huber et de M. Rafaelo Palomo.

Pour publication et réquisition
MOSELLA CONSULT, G.m.b.H.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 59, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63227/253/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MOTORWAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.047.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 554, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2001.

Pour le notaire Tom Metzler
C. Erpelding

(63228/222/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PNEU SERVICE SCHUMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 18, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.394.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 25 septembre 2001 à 10.00 heures à Strassen*

Première résolution

L'Assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en (LUF) en euros.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'adapter l'article 3, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de EUR 309,8669 chacune.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 64, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63262/643/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

M. ZANETTI INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.034.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

M. ZANETTI INDUSTRIES S.A.

Signature

(63230/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

M. ZANETTI INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.034.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 27 août 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 30.500.000,- en EUR 756.075,25, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale de 30.500 actions de la société et la modification des 30.500 actions de la Société en 30.500 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à sept cent cinquante-six mille soixante-quinze virgule vingt-cinq Euros (EUR 756.075,25), représenté par trente mille cinq cents (30.500) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales»

Pour extrait sincère et conforme

M. ZANETTI INDUSTRIES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63231/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MURILUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.365.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 4 juillet 2001

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 4 juillet 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros.
- Adaptation du capital social est suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.
- Adaptation de l'article 3 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide:

- De conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros.
- D'adapter du capital social et suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.

- D'adapter l'article 3 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63229/019/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

NEVADA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 74.041.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63232/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

REFINANCING AND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 4.728.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, les actionnaires, réunis en assemblée générale le 8 août 2001, ont pris unanimement les décisions suivantes:

1. L'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital social à partir du 1^{er} juillet 2001.
2. Le capital social actuel de LUF 1.250.000,- est converti en EUR 30.986,6906 avec effet au 1^{er} juillet 2001.
3. Le capital social est augmenté avec effet au 1^{er} juillet 2001 à concurrence de EUR 1013,3094 et porté à EUR 32.000,- par incorporation au capital d'un montant de LUF 40.877,- prélevé sur les bénéfices reportés sans émission d'actions nouvelles.

4. Le 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à EUR 32.000,- représenté par 603 actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour REFINANCING AND INVESTMENTS S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63272/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

NIMAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 71.925.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2001.

MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG

Signature

(63234/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OMANIX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.183.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 septembre 2001 que StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a été nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2000.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63239/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

ORCHIDEA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 74.592.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63240/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.920.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 juillet 2001

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de M. Carlo Santoiemma et de M. Filippo Tognetto décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 5 avril 2000 et du 26 septembre 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Filippo Tognetto, entrepreneur, demeurant en Italie, président;
 Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Carlo Santoemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

TORCELLO HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 47, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63331/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C: Luxembourg B 42.920.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 47, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(63332/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C: Luxembourg B 42.920.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 47, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(63333/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C: Luxembourg B 42.920.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 47, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TORCELLO HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(63334/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

ORMEAUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 63.852.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 2 juillet 2001

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Yves Mertz;
- Mademoiselle Anne-Isabelle De Man.

L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes à la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

P. Rochas

Administrateur

(63241/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

ORMEAUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 63.852.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue extraordinairement
à Luxembourg en date du 2 juillet 2001*

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de liras italiennes en Euro, le nouveau montant du capital souscrit de la société s'élevant à trois cent trente-cinq mille six cent quatre-vingt-seize virgule quatre-vingt-dix-huit (335.696,98) Euros représenté par 6.500 actions, avec abolition de la valeur nominale des actions.

L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à trois cent trente cinq mille six cent quatre-vingt-seize virgule quatre-vingt-dix-huit (335.696,98) Euros représenté par six mille cinq cent (6.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée générale décide que les décisions prises prendront effets en date du 1^{er} janvier 2001.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63242/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PAR-ITECH, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 51.831.

—
Les comptes de liquidation au 28 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 août 2001

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

L'Assemblée donne mandat à la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A. pour clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes formalités requises.

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de 5 ans à Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Luxembourg, le 11 septembre 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

P. Slendzak

Associé

(63252/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OXYMETER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C: Luxembourg B 50.823.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63243/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OXYMETER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C: Luxembourg B 50.823.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63244/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OXYMETER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C: Luxembourg B 50.823.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63245/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RESURRECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C: Luxembourg B 50.670.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63274/016/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RESURRECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C: Luxembourg B 50.670.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63275/016/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RESURRECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C: Luxembourg B 50.670.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63276/016/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

OXYTON FINANCE ET INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 46.559.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 69.379.087 ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(63246/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PALISMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 21.985.

Les bilans au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg le 10 janvier 2000

L'Assemblée Générale décide de reporter le bénéfice de 186.022,17 CHF à l'année suivante.

Luxembourg, le 24 septembre 2001.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

(63247/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

**PB 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SH SERVICES, S.à r.l.).**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 77.468.

Extrait du procès-verbal de la réunion des gérants tenue à Grevenmacher le 30 août 2001

Après en avoir délibéré, les gérants

Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros.

Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-sept centimes (EUR 12.394,67) représenté par cinq cent (500) parts sociales désignation de valeur nominale.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

H. Simon / S. Huberty

Les gérants

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63254/643/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PHOLUSEMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 187, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 31.096.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2001

Les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 août 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social à L-1221 Luxembourg, 187, rue de Beggen.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 17, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(63257/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PEP.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 67.540.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 18 juillet 2001

Les actionnaires de la société PEP. COM S.A. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2002.

Le capital social de 1.252.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399)	31.036,27 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves	263.73 EUR
	<u>31.300,00 EUR</u>

Le capital social de 31.300,- EUR est représenté par 1.252 actions de 25,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 17 décembre 2001

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 17, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(63255/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PHAGLAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C: Luxembourg B 80.211.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Messieurs Philippe Pasquasy et Virgilio Ranalli de leur fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à leur remplacement en portant le nombre d'administrateurs de cinq à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63256/065/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PHOLUSUISSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 54, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 23.116.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2001

Les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 août 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social à L-1470 Luxembourg, 54, route d'Esch.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 17, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(63258/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PILGRIM PROGRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.678.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(63259/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

POPSO (SUISSE) ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 69.421.

—
Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 10 septembre 2001, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Léon Hilger

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- Flavio Pedrazzoli

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE) S.A., Via Maggio 1, CH-6901 Lugano 1

- Brunello Perucchi

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE) S.A., Via Maggio 1, CH-6901 Lugano 1

Pour POPSO (SUISSE) ADVISORY HOLDING S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(63263/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SKERRY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 55.821.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2001

Il en résulte que la démission de Monsieur M.W. King du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 4 octobre 2001.

Le 5 octobre 2001.

D.A.L. Bennett

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(63297/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PLATINO TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 73.903.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63261/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TIPICA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 75.855.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 5 juillet 2001

L'assemblée approuve la cooptation de M. Hans-Jürgen Salbach en remplacement de M. Ernest Heunen démissionnaire et renouvelle les mandats d'administrateurs de MM. Patrick Rochas, Markus Flubacher et Hans-Jürgen Salbach.

L'assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

P. Rochas

Administrateur

(63328/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

TIPICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 75.855.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 24 avril 2001

Il est nommé Monsieur Hans-Jürgen Salbach, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Ernest Heunen, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour réquisition

SFS MANAGEMENT S.A.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63329/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PKF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 48.951.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2001

AFFECTATION DU RESULTAT

Perte de l'exercice	- 69.298,- LUF
Mise à disposition du dividende	136.141,- LUF

Administrateurs

Romain Bontemps, réviseur d'entreprises, Luxembourg;
Marc Hilger, conseiller fiscal, Bridel;
Carlo Reding, réviseur d'entreprises, Luxembourg;
Jos van der Steen, réviseur d'entreprises, Antwerpen;
Ronald Weber, réviseur d'entreprises, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX AUDIT, société à responsabilité limitée, L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Luxembourg, le 8 octobre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

(63260/592/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PRO-BATI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4955 Bascharage, 9, rue des Roses.

EXTRAIT

La société PRO-BATI, S.à r.l. avec siège social à L-4461 Belvaux, 28, rue de Hussigny, constituée en date du 25 janvier 1994, au capital de cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune,

a fait documenter par acte du Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, daté du 2 octobre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 octobre 2001, vol. 872, fol. 35, case 6, ce qui suit:

Transfert du siège social à L-4955 Bascharage, 9, rue des Roses, de sorte que l'article trois (3) des statuts est à modifier comme suit:

Le siège social est établi à Bascharage.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2001.

F. Kessler.

(63265/219/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PRO-BATI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4955 Bascharage, 9, rue des Roses.

R. C. Luxembourg B 46.409.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 2 octobre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2001.

F. Kessler.

(63266/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SOCIETE DE RADIODIFFUSION LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 38.432.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(63303/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

PRECISION ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.366.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63264/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

REDECOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 45.227.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REDECOS S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(63271/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

ROCK BROOK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 33.695.

—
Par décisions d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 août 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro:

- l'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital social avec effet au 1^{er} janvier 2001;

- le capital social de IEP 12.500.000,- est converti en EUR 15.871.725,9803;

- le capital social est augmenté à concurrence de EUR 274,0197 pour être porté, sans émission d'actions nouvelles, de EUR 15.871.725,9803 à EUR 15.872.000,- par incorporation au capital d'un montant de IEP 216,- prélevé sur les bénéfices reportés;

- le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

a) en anglais:

The subscribed capital is set at EUR 15.872.000,- represented by 631.586 shares without a par value

b) en français:

Le capital souscrit est fixé à EUR 15.782.000,- représenté ar 631.586 actions sans valeur nominale.

Luxembourg, le 16 août 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour ROCK BROOK HOLDINGS S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63278/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RITILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 48, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 33, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour la RITILUX S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(63277/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RAM EURO CENTERS (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 34.116.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 5 juin 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Robin Behar
- Monsieur Howard A. Goldenfarb
- Monsieur Daniel A. Zilkha.

L'Assemblée réélit aux fonctions de Commissaire aux comptes la société

- GESTOR Société Fiduciaire, 5, rue Emile Bian à L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

GESTOR Société Fiduciaire

Signature

(63268/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RAM EURO CENTERS (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 34.116.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 5 juin 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Robin Behar
- Monsieur Howard A. Goldenfarb
- Monsieur Daniel A. Zilkha.

L'Assemblée réélit aux fonctions de Commissaire aux comptes la société

- GESTOR Société Fiduciaire, 5, rue Emile Bian à L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

GESTOR Société Fiduciaire

Signature

(63269/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RAM EURO CENTERS (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 34.116.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg en date du 5 juin 2001

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de francs luxembourgeois en Euros, le nouveau montant du capital souscrit de la société s'élevant à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux (247.893,52) Euros représenté par 1.000 actions, avec suppression de la valeur nominale des actions.

L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux (247.893,52) Euros représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée générale décide que les décisions prises prendront effets en date du 1^{er} juillet 2001.

Pour réquisition

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63270/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

RODAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.303.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société en date du 7 septembre 2001

Première résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur de la société et décide de ne pas pourvoir à son remplacement en portant le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

Deuxième résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63279/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SILIFT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: LUF 25.000.000,- (bis zum 30.12.01),

EUR 619.733,- (ab dem 31.12.01).

Gesellschaftssitz: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 27.686.

Auszüge aus den Gesellschafterbeschlüssen vom 27. Juli 2001

1. Der euro wird als neue Währung des Kapitals angenommen.
2. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird das Kapital von 25.000.000,- in EUR 619.733,- umgewandelt.
3. Mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 wird der Nennwert der bestehenden 5.000 Anteile aufgehoben.
4. Artikel 6 der Satzung wird abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut:

«Bis zum 30. Dezember 2001 ist das Gesellschaftskapital auf die Summe von LUF 25.000.000,- festgesetzt und dargestellt durch 5.000 voll einbezahlte Anteile mit einem Nennwert von je LUF 5.000,- welche von LIFT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg R.C. Luxemburg B Nr. 18.248, gehalten werden.

Ab dem 31. Dezember 2001 ist das Gesellschaftskapital auf die Summe von EUR 619.733,- festgesetzt und dargestellt durch 5.000 voll einbezahlte Anteile ohne Nennwert, welche von LIFT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg, R.C. Luxemburg B Nr. 18.248, gehalten werden.»

Luxemburg, den 9. August 2001.

Für SILIFT

KPMG Financial Engineering

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63291/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SAINT-PAUL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.484.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

(63280/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SAINT-PAUL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.484.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 8 octobre 2001*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2000.

CARDALE OVERSEAS INC., KELWOOD INVESTMENTS LTD et TASWELL INVESTMENTS LTD ont été nommés administrateurs en remplacement de Mesdames Regina Rocha Melanda, Gaby Trierweiler et Anne-Françoise Fouss, administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Le mandat de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes de la société a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 8 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63281/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SOMERA SERVICES INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 75.178.

—
*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung
vom 1. Oktober 2001, 10 Uhr, abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A. wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar beruft die Versammlung die FIDES INTER-CONSULT S.A.; L-Luxemburg, die das Mandat bis zur Generalversammlung des Jahres 2005 weiter führt.

Luxemburg, den 1. Oktober 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63309/756/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SOMERA SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 75.178.

—
Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 65, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Signature.

(63310/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SALIGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.134.

—
Les bilans aux 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 52, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature Signatutre

Administrateur / Administrateur

(63282/650/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SALIGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.134.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 octobre 2001
à neuf heures précises au 2, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg*

L'assemblée a accepté la démission d'un administrateur, Monsieur Joaquim Friguls Pons et la démission du commissaire aux comptes, Mademoiselle Karina Junyer Ricart.

L'assemblée a nommé comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Mademoiselle Karina Junyer Ricart, économiste, adresse professionnelle, 15, Bonaventura Armengol, Andorra la Vella, Principauté d'Andorre.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

L'assemblée a nommé comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire démissionnaire:

- Madame Carme Arnaldich, comptable, adresse professionnelle: 15, Bonaventura Armengol, Andorra la Vella, Principauté d'Andorre.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes pour leurs mandats au 31 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63283/650/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SEA SCHOONER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 78.657.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société en date du 7 septembre 2001

Résolution unique

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en sa prochaine réunion.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63287/065/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SCORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.610.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 juin 2001

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

SCORE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63284/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SCORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.610.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2001, vol. 558, fol. 63, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SCORE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(63285/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SOVEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 23, allée Saint Christophe.
R. C. Luxembourg B 24.001.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du gérant tenue à Mondorf-les-Bains le 3 septembre 2001

Décisions

Après en avoir délibéré, le gérant:

décide de convertir le capital social actuellement exprimé en luf, en euro,

décide d'augmenter le capital social de cinq euros et trente trois centimes (EUR 5,33) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept centimes (EUR 12.394,67) à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) par incorporation d'une partie des résultats reportés,

décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et quatre-vingt centimes (EUR 24,80) chacune.»

Pour extrait sincère et conforme

G. Thill

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63313/643/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SERENDI, SERENDIPITY INTERNATIONAL CONSULTING.

Siège social: L-1254 Luxembourg, 28, rue Marguerite de Brabant.
R. C. Luxembourg B 73.261.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 15 septembre 2000

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Arnaud Trouve en date du 30 juin 2000.

L'Assemblée entérine la décision du Conseil d'Administration du 30 juin 2000 de coopter Monsieur Patrice Corbon et Madame Chantal Jourdin aux fonctions d'administrateurs; leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2001.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(63288/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

SIMON'S PLAZA KUMMERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6743 Grevenmacher, 5, rue Kumert.
R. C. Luxembourg B 49.710.

Procès-verbal de la réunion des gérants tenue à Grevenmacher le 25 septembre 2001

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en (LUF) en euros.
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à douze mille quatre cent euros (EUR 12.400,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et quatre-vingt cents (EUR 24,80) chacune.»

Décisions

Après en avoir délibéré, les gérants:

Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en (LUF) en euros.

Décident d'augmenter le capital social de 5,33 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,67 euros à 12.400,- euros par incorporation des bénéfices reportés.

Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cent euros (EUR 12.400,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et quatre-vingt cents (EUR 24,80) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

S. Henri / S. Huberty

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63294/643/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.
